



DOSSIER

Élections européennes



LES ENJEUX ÉCOLOGIQUES DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Fiche Transition juste

Février 2024

Rendre concrète la transition juste

Jeanne Koskas, Chargée de mission à LFE

Lucile Schmid, Vice-Présidente de LFE

L'expression de « transition juste » est utilisée dans nombre de textes internationaux, en particulier l'Accord de Paris sur le climat. Fin mars 2023, dans son dernier rapport, le GIEC appelle également à la justice sociale face à la crise climatique. Au sein de l'Union européenne, cette préoccupation existe également, mais les sujets sociaux restant largement l'apanage des États. Les liens entre les échelles nationale et européenne tardent à être définis et mis en œuvre ; ils sont variables d'un État à l'autre. Un déficit d'accompagnement explique en grande partie les risques qui pèsent sur l'avenir du Pacte vert, dont la colère des agriculteurs dans plusieurs pays européens (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Pays-Bas, Roumanie) est emblématique.

1. Un contexte peu propice

Dans les années 1980, l'Europe sociale figure parmi les priorités de Jacques Delors. En 1989, l'UE adopte la Charte communautaire des droits sociaux fondamentaux des travailleurs, repris dans les traités de Maastricht, de Lisbonne et la charte européenne des droits fondamentaux en 2000. En novembre 2017, un socle européen des droits sociaux est adopté. La politique sociale relève essentiellement de la compétence des États membres. Le législateur européen peut cependant fixer des règles minimales que les États doivent respecter¹. L'Union européenne coordonne aussi les politiques des États membres au sein d'une stratégie commune.

Les indicateurs sociaux établis par Eurostat illustrent l'hétérogénéité des situations nationales, en matière de taux de chômage (de 12,8 % en Espagne à 2,4 % en République tchèque) ou de salaire minimum (de 2 387 € brut par mois au Luxembourg à 399 € euros en Bulgarie). Ces inégalités sociales se conjuguent à des inégalités territoriales. Si l'UE a réussi à faire converger les économies des États membres, le fossé entre les régions à l'intérieur des pays s'est creusé. Nombre de régions à revenus intermédiaires (France, Italie, Allemagne, Espagne, Portugal) ont vu leur PIB stagner ou même décroître et les régions métropolitaines ont progressé plus vite. La France est particulièrement touchée par ces disparités régionales.

Dans ce contexte, mettre en œuvre des ambitions climatiques fortes sans creuser de nouvelles inégalités ne va pas de soi. C'est pourtant indispensable. Les liens entre inégalités sociales et environnementales sont avérés. Les personnes vivant sous le seuil de pauvreté monétaire, estimées à 16,8 % des Européens en 2018, sont les premières victimes des dérèglements climatiques. L'affaiblissement du pouvoir d'achat des classes moyennes et l'absence d'alternatives satisfaisantes rendent inapplicables les incitations classiques et certaines taxes sans compensation sociale, comme l'a illustré le mouvement des Gilets jaunes en 2018. Les populations les plus précaires sont contraintes à une sobriété subie : en 2022, plus de 41 millions d'Européens ne sont pas en mesure de chauffer suffisamment leur maison.

2. L'ambition inachevée du Pacte vert d'associer l'écologique et le social

Le mouvement des Gilets jaunes a été observé de près par l'ensemble des États de l'UE² et a entraîné un début de prise de conscience des nécessités d'accompagner socialement la transition écologique. En décembre 2019, en définissant la démarche du Pacte vert, il est annoncé la mise en place d'outils sociaux de transition.

Au sein du Pacte vert, le Fonds de transition juste, adossé à des plans territoriaux de transition, est destiné à favoriser la transition énergétique dans les régions les plus consommatrices d'énergies fossiles en finançant notamment la requalification des travailleurs ayant perdu leur emploi. Son budget

¹ En matière de temps de travail, une directive du 4 novembre 2003 fixe ainsi la durée maximale hebdomadaire de travail à 48 heures.

² La COP24 qui a eu lieu à Katowice en Pologne avait notamment été l'occasion d'échanges importants entre les Européens sur les risques de nouvelles inégalités liées à la transformation énergétique.

est de 17,5 milliards d'euros pour la période 2021-2027. Il est complété par des facilités de prêts auprès de la BEI et des dispositifs pour faciliter les investissements privés. Les États membres peuvent compléter leur dotation au titre du Fonds pour une transition juste par les ressources allouées au titre du Fonds européen de développement régional et du Fonds social européen+.

Mais avec le nouveau contexte issu de la guerre en Ukraine depuis février 2022, cette approche est trop limitée. L'inflation sur l'énergie, mais aussi l'alimentaire et les intrants agricoles touche de plein fouet les sociétés européennes. L'élargissement du périmètre du marché carbone de l'UE va conduire à partir de 2027 à la mise en place d'un prix du CO₂ européen¹⁶ sur les carburants, le gaz et le fioul. Un Fonds social pour le climat (86,7 milliards d'euros pour la période 2026-2032) est destiné à atténuer les conséquences sociales et distributives du nouveau système d'échange de quotas d'émissions (SEQE) pour les secteurs du bâtiment et du transport routier. Il s'agit de soutenir financièrement les citoyens et les entreprises les plus touchés, de lutter contre la précarité énergétique et d'améliorer l'accès à la mobilité et aux transports à émissions nulles ou faibles dans l'UE.

Pour en bénéficier, les gouvernements doivent élaborer des plans de transition pour les catégories sociales les plus modestes. La plupart des États membres ont d'ailleurs déjà mis en place de tels dispositifs, qu'il s'agisse de rénovation des logements, ou de mobilité (véhicule électrique, facilités d'accès aux transports en commun). Le ticket climat en Autriche, en Allemagne et en Espagne a permis de rendre les transports publics, et surtout le train, moins chers.

La transition juste repose aussi sur le mécanisme d'ajustement carbone à ces frontières (MACF). Il s'agit pour l'UE de rendre obligatoires ses normes environnementales hors de son territoire pour que leur respect conditionne l'importation en Europe. L'objectif est de lutter contre le dumping environnemental et le dumping social, et de susciter des relocalisations. Il est censé en contrepartie inspirer la politique européenne d'aide au développement.

Enfin une proposition de directive portant sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité (largement inspirée de la loi française de 2017) devrait être adoptée en 2024. Celle-ci prévoit d'obliger les entreprises à « identifier, traiter et corriger les aspects de leur chaîne de valeurs qui pourraient porter préjudice ou qui portent préjudice aux droits humains, y compris les droits sociaux et des travailleurs, à l'environnement et à la bonne gouvernance ».

3. Les nécessaires débats européens autour de la transition juste

❖ **La définition d'une stratégie de transition juste à l'échelle européenne devrait faire l'objet d'un document d'orientation** et donner lieu à un débat politique en début de mandature. Il devrait impérativement porter sur les questions les plus cruciales : accompagnement social des travailleurs les plus touchés par les processus de transition environnementale, stratégies territoriales, articulation des dispositifs nationaux et européens. Si de nouveaux emplois seront créés (électricité par exemple), ils ne le seront pas mécaniquement dans les mêmes territoires et les mêmes calendriers. Les perspectives d'élargissement du marché carbone européen renforcent encore cette situation. Les outils définis dans le cadre du Pacte vert (Fonds de transition juste, Fonds social pour le climat) prennent en considération ces enjeux, mais sont insuffisamment dotés en moyens, et leur efficacité devra être évaluée.

❖ Le Pacte vert repose sur une certaine asymétrie entre les objectifs environnementaux et les mesures d'accompagnement social, s'expliquant par le partage de compétences entre les États et les institutions européennes sur les questions sociales. Les mouvements de colère des agriculteurs observés dans l'ensemble de l'Union européenne sont venus rappeler que **cette articulation entre enjeux sociaux et transition écologique n'était pas une option, mais bien une condition de la mise en œuvre du Pacte vert et même de sa pérennité.**

❖ Enfin avec l'installation d'une taxe carbone aux frontières de l'UE, il devient clair qu'une transition juste doit pour exister associer les politiques intérieures européennes et une nouvelle relation au monde. **L'ambition est bien d'élever les normes environnementales et sociales plus largement avec l'ensemble des partenaires de l'UE.**

A RETROUVER DANS LE DOSSIER

<https://www.lafabriqueecologique.fr/dossier-6-les-enjeux-ecologiques-des-elections-europeennes/>

CHAPITRE 1 : CLIMAT ET BIODIVERSITÉ

L'action climatique : une nouvelle étape, un changement de méthodes
Biodiversité : pour une approche stratégique, au-delà de simples objectifs
Rendre concrète la transition juste
L'écologie face à la montée du populisme
Sobriété, quel récit pour l'Union européenne
Choisir les bons mots pour l'écologie européenne
Politique d'adaptation à l'échelle européenne

CHAPITRE 2 : AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Politique agricole et alimentaire européenne, une nécessaire refondation
Renforcer la régulation européenne des OGM et nouveaux OGM
Lutte contre les pesticides en Europe : la grande désillusion
Engager la transition sociale et écologique des pêches d'ici 2030
Condition animale : les bons sentiments ne suffisent pas
Le tournant climatique et environnemental de la politique commerciale européenne : une avancée fragile à consolider et à développer
L'artificialisation des sols : l'essentiel reste à faire

CHAPITRE 3 : ÉNERGIE ET ENTREPRISES

Des politiques énergétiques au milieu du gué
Quelle stratégie européenne vis-à-vis des producteurs d'énergies fossiles ?
Le système d'échange de quotas : garde-fou face à la vague populiste ?
La mobilité des personnes et des biens : il reste tant à faire
L'Europe, chef de file de la durabilité des entreprises
La low-tech, angle mort de la politique industrielle de l'UE
L'impact écologique du numérique : des premières mesures, à renforcer

CHAPITRE 4 : CITOYENS ET ENVIRONNEMENT

Réenchanter l'Europe de l'eau
Consommation durable : de nombreuses initiatives à finaliser et amplifier
Un nouveau souffle pour la co-construction citoyenne de la transition écologique
Impliquer plus et mieux les territoires
Une Europe pionnière pour la reconnaissance du crime d'écocide
Pollution atmosphérique : redoubler d'efforts
Pollution sonore : un sujet majeur trop mal traité